



DEPARTEMENT
INDRE

ARRONDISSEMENT
CHATEAUROUX

COMMUNE DE
COINGS

N° **DEL2026-03**

OBJET :

**APPROBATION DU PROCÈS
VERBAL DU 9 MARS 2026**

DATE DE CONVOCATION
16 mars 2026

DATE DE PUBLICATION
30 mars 2026

Nombre de membres	15
Présents	15
Représentés	0
Votants	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six, le 21 mars à 8 heures, le Conseil Municipal de Coings, dûment convoqué à la suite des élections municipales, s'est réuni en séance d'installation à la mairie de Coings, sous la présidence de Madame Jacqueline BERNARD, doyenne d'âge des membres du conseil municipal.

Etaient présents : Mme Cécile ARTACHO, Mme Caroline AUBERT, M. Paul BART, Mme Jacqueline BERNARD, M. Athmane BILLA, M. Thierry BOULAY, M. Alain BROSSOLASCO, Mme Eliane BRULET, Mme Lucie DA SILVA, M. Benjamin DELAGE, M. Abdel ERAGRAGUI, Mme Martine LACOTTE, M. Jean-François MORIN, Mme Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN, M. Philippe SARTON.

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN

DEL2026-03 APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 9 MARS 2026

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 mars 2026 adressé aux conseillers municipaux ;

Il est précisé que, s'agissant du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal tenue sous le précédent mandat, son approbation est soumise aux seuls conseillers municipaux ayant siégé lors de ladite séance. Sur les 15 conseillers municipaux présents, 8 ayant siégé lors de la séance du 9 mars 2026 prennent part au vote.

Madame Jacqueline BERNARD, présidente de séance, soumet le procès-verbal au vote,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 mars 2026 est **APPROUVÉ** à l'unanimité.

Fait et délibéré le 21 mars 2026.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :

En mairie, le 27 mars 2026

Le Maire,
Jean-François MORIN

La secrétaire,
Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN



Accusé de réception en préfecture
036-213600570-20260321-DEL2026-03-DE
Date de réception préfecture : 27/03/2026